L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 JANVIER 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 9 JANVIER 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—La magnifique résidence en bois, No 396 rue Bienville, entre Galvez et Johnson.

PAR JAS. P. GUINAULT. — Résidence en briques à étage sur la rue de la Douane, Nos 129 1/2 et 131, entre les rues Bourbon et Dauphine.

PAR JOHN R. O'CONNOR—Comptes courants, comptes et réclamations.

PAR LE SHERIF—Propriétés dans les Premier et Troisième Districts.

Bourse St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Maison de résidence à deux étages en briques et en bois, No 243 rue Bienville, entre les rues Marais et Villeré.

L'ARMÉE ANGLAISE.

Un correspondant écrit, de Londres, au *Journal des Débats* du 24 décembre, que, depuis quelques années, ceux qui ont suivi avec attention les progrès accomplis dans l'organisation, l'équipement et l'administration de l'armée anglaise ont été frappés de l'infériorité du système militaire du Royaume-Uni, de l'état arriéré dans lequel il se trouve, et de l'insignifiance des résultats obtenus, à tous les points de vue, comparés à l'énorme budget annuel du War Office.

A diverses reprises, des hommes d'une compétence reconnue, comme lord Wolseley et sir Charles Dilke, dont les articles sur l'armée anglaise ont fait sensation en 1887 1888, ont appelé l'attention sur la nécessité de placer l'armée anglaise sur un meilleur pied, mais sans grand succès. Cependant, le Parlement s'est un peu ému sous la pression montante de l'opinion, et des commissions d'enquête ont été nommées. La dernière de ces commissions était présidée par lord Harrington. Elle a publié des rapports volumineux et est arrivée à la conclusion que la situation actuelle de l'organisation militaire anglaise est défectueuse et dangereuse, mais, pour des raisons que l'on comprend aisément, elle n'a pas publié les dépositions des personnes qu'elle a fait comparaître devant elle pour s'éclairer, d'où les critiques du système actuel ont conclu que la publication des témoignages qui lui ont été fournis, eût été de nature à alarmer le pays.

Avant cela, une autre commission avait déclaré que les défauts principaux du système militaire anglais sont au nombre de trois : 1. Il n'a pas d'objet défini; 2. il n'a pas de chef capable; 3. il ne possède aucune organisation méthodique pour l'étude des questions techniques.

Mais les commissions passent et les rapports qu'elles soumettent au Parlement sont généralement oubliés au bout de quelques jours. Il n'est pas de moyen plus sûr pour étouffer une question que de l'ensevelir dans un Livre Bleu. Les Livres Bleus sont autant de tombeaux des secrets. Le rapport de la commission présidée par lord Hartington a été enterré, avec tous les honneurs accoutumés, aux environs de mars 1890, et, depuis, il n'en a plus été question, au moins dans le public.

Cette année, cependant, deux faits ont éveillé l'attention sur l'état actuel de l'armée anglaise. Le premier a été l'unanimité avec laquelle les officiers et les correspondants anglais qui ont assisté aux manœuvres de l'armée française ont rendu hommage à l'organisation militaire de la République, aux talents de ses officiers, aux efforts qui ont donné de si beaux résultats; le second a été la constatation, aux dernières manœuvres qui ont eu lieu en Hampshire, de l'infériorité de l'armée anglaise. Cette infériorité, signalée aussitôt par M. H. O. Arnold Forster, et mise tout d'abord, a été enfin reconnue tacitement au moins par tous les gens compétents.

Le *Times*, qui paraît être convaincu du danger de la situation, ouvrit ses colonnes à des lettres sur l'administration du ministère de la guerre, signées Vetus, et qui ont produit une vive émotion. Vetus, dont la personnalité n'est pas connue, est, certainement, quelqu'un qui parle avec autorité, et qui connaît admirablement son sujet. Ses attaques, modérées dans la forme, mais d'une extrême énergie quant au fond, sont comme un acte d'accusation dressé contre le ministre de la guerre actuel, M. Stanhope. Pour que le *Times*, qui est ministériel, les publie à une époque où l'on entrevoit déjà les élections, il faut que, comme il est dit plus haut, que la situation semble grave.

Vetus commence par déclarer que le ministère de la guerre, dont le budget annuel absorbe 500 millions de francs, n'est montré absolument incapable de donner au pays une armée de mesure de satisfaire aux nécessités nationales. Il fait remarquer que l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche et la Russie, sans compter la Suisse et la Roumanie, ont résolu le problème de maintenir des organisations militaires répondant aux éventualités qu'elles prévoient et ont démontré qu'en temps de paix on peut organiser et préparer des armées pour la guerre.

Alors que la régénération militaire de la France, accomplie en vingt ans, lui semble le fait le plus significatif de la situation actuelle de l'Europe, les progrès insignifiants de l'Angleterre au point de vue militaire lui paraissent déplorables. "Nous sommes, dit-il, aussi loin derrière la Suisse aujourd'hui que la France était en arrière de l'Allemagne en 1870."

Sir Charles Dilke disait, en février 1888, dans la *Fortnightly Review*, que l'Angleterre, en cas de guerre, pourrait tout juste mettre en ligne deux corps d'armée et rien de plus. Vetus, lui, se demande sérieusement si l'Angleterre possède, en réalité, un seul corps d'armée complètement équipé. Les manœuvres de Hampshire, où les bataillons s'égrenaient sur les routes, laissant derrière eux une proportion considérable de traînards, où les officiers, mêmes les officiers supérieurs, ont montré une déplorable ignorance de la tactique; les manœuvres de Pâques, où l'administration, dans toutes ses branches, a fait preuve d'incapacité, tout cela, selon lui, révèle une situation des plus dangereuses.

Pour indiquer la cause de cette situation, il cite lord Wolseley, dont l'opinion est que le système militaire anglais est embarrassé par des préjugés et des traditions aussi arriérées que le seraient, comme armes, des arcs et des flèches, et qui a également dit : "Nous avons maintenant beaucoup d'officiers intelligents et très instruits, capables de moderniser notre armée, mais ils sont écrasés par les généraux du système des arcs et des flèches. Leur initiative est étouffée par notre ignorant et intolérant conservatisme militaire." En dehors de ces causes, Vetus signale et révèle à ses compatriotes la jalousie qui règne parmi les officiers supérieurs anglais, et, surtout, le favoritisme qui préside à la distribution des récompenses honorifiques et des grades.

Telles sont, d'une manière générale, les causes de la fâcheuse situation actuelle. Passant à un examen détaillé de ces causes, Vetus, en commençant, comme il le dit au début, explique, longuement et d'une façon convaincante, [illegible] méthodes administratives du système militaire anglais n'obéissent à aucune règle fixe; que, depuis trente-six ans, elles ont été constamment modifiées, et qu'il en est résulté l'incertitude et le manque de confiance dans la direction suprême.

Le défaut capital, au sommet de la hiérarchie militaire, c'est que la responsabilité est malheureusement divisée; que le ministre de la guerre n'est pas, comme il devrait l'être, maître de son département, qu'il est gêné par le commandant en chef, dont les fonctions sont mal définies, et empêchent qu'il soit donné, à toute l'organisation militaire, une impulsion unique, surtout en temps de paix, car, en temps de guerre, par une curieuse anomalie, le chef des armées en campagne est nommé par le secrétaire d'Etat, et c'est à ce dernier qu'il doit, selon les termes de sa lettre de service, adresser ses rapports.

Le contrôle à deux dans l'organisation militaire anglaise, a, naturellement, donné lieu à des jalousies constantes entre le chef militaire et le chef civil de l'armée, et ces jalousies ont laissé leur empreinte sur tout le système militaire. "Il y a deux tribuns, l'un que l'imagination populaire suppose être nécessairement hostile aux intérêts du soldat, tandis que l'autre tribun est représenté vaguement comme cherchant à les protéger. De l'un d'eux dépendent les modifications dans le règlement des retraites et pensions, que l'officier subit avec impatience; de l'autre, l'avancement, les récompenses et les décorations, qu'il convoite." Ce sentiment, d'après Vetus, est incompatible avec la discipline et la loyauté envers l'administration militaire, qui est une des conditions premières d'une bonne armée.

Il faut donc, dit-il, que l'administration militaire soit homogène et que toute trace de contrôle à deux, disparaisse; alors l'autorité et la responsabilité du ministre de la guerre seront aussi complètes en pratique qu'elles le sont en théorie, et la direction et la discipline de l'armée seront aussi bonnes que celles de la marine.

C'est par cette expression d'opinion que se termine la deuxième lettre de Vetus. Il est à remarquer que, en ce qui concerne le poste de commandant en chef, il est d'accord avec la commission de lord Hartington, dont le rapport conclusit à l'abolition ou à la modification des fonctions qu'il comporte, le jour où le titulaire actuel se retirerait.

Vetus se propose, non seulement de critiquer le système militaire actuel, mais d'indiquer les réformes à y introduire.

La Salsaparille d'Ayer employée régulièrement, extirpe toute infection scrofuleuse, sous quelque forme qu'elle existe.

LOUISIANE.

Le Louisiana Review, Nouvelle-Orléans, du 6 janvier :

Dans la paroisse West Feliciana, M. R. A. Harrison a expédié, récemment, de St-Francisville, un important chargement de coton; il se composait de 800 balles.

—Les citoyens de la paroisse Union se sont réunis, en mass meeting, pour aviser au moyen de se débarrasser des vagabonds qui infestent la paroisse. Ils sont convenus entr'eux de prêter main-forte aux autorités, dans ce but.

—Très actifs et songeant à tout les habitants de Hammond, paroisse Tangipahoa; ils savent qu'un pays ne peut progresser sans écoles; aussi en établissent-ils toujours des nouvelles.

—Les recettes de coton, à Monroe, paroisse Ouachita, s'élevaient le 30 décembre, au chiffre rond de 30,000 balles.

—Le *Vidette*, de la paroisse Morehouse, annonce que, dans quelques semaines, la population de Morehouse verra passer les trains de chemin de fer, allant directement de la Nouvelle Orléans à St-Louis. Le voyage d'une cité à l'autre se fera en 21 heures.

—Une jeune lucendie a eu lieu, à Morgan City, le 2 janvier; 15 maisons ont été dévorées par le feu, dans le quartier des affaires de la localité. La perte est d'au moins $25,000.

—Les travaux qu'a entrepris le gouvernement, le long du fleuve, devant Plaqueminne, paroisse Iberville, sont, enfin, achevés. C'est ce que constate le *Bonne Journal*.

—Une Compagnie vient de se former à Mansfield, paroisse De Soto; elle est intitulée "Mansfield Gin and Milling Co." son capital est fixé à $30,000; son but est d'ériger et de maintenir en activité une presse et un moulin à coton, et d'établir, dans cette localité, un système de distribution d'eau.

—Dans la paroisse East Baton Rouge, la Compagnie de chemin de fer du Mississippi Valley a payé au shérif Slaughter, plus de $5,000 de taxes.

Le *Truth*, de Baton Rouge, dit qu'un certain nombre d'actions de la Compagnie d'Assurance contre le feu, de cette ville, ont été vendues $110, chacune. C'est la meilleure preuve de l'état de prospérité de cette excellente Compagnie. On sait ailleurs qu'il est rare, en ce moment, [illegible]

—Dans la paroisse Rapides, les trains roulent régulièrement sur le chemin de fer d'Alexandrie, Division Houston Central Arkansas et Northern. Cette ligne, ainsi que celle du Texas Pacific, vont établir une gare commune à Alexandrie.

Une fête aura lieu, prochainement, dans cette localité, à l'occasion de l'inauguration du pont du Houston Central Arkansas et Northern. Les habitants comptent sur la présence de Jay Gould. Des orateurs prendront la parole. La cérémonie sera grandiose.

LA SANTÉ DU PAPE. CÉLÉBRATION DU 54E ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION DE LÉON XIII.—ALLOCUTION QU'ON SONT TRAITÉES, DE NOUVEAU, LES QUESTIONS SOCIALES. — Le *Journal des Débats* nous apporte la dépêche particulière qui suit :

Rome, le 23 décembre.

Quelques journaux ont annoncé, hier, que Léon XIII avait eu plusieurs évanouissements, et que sa santé inspirait, au Vatican, de très vives inquiétudes. Informations prises, la nouvelle est inexacte. Léon XIII se porte au moins aussi bien que d'ordinaire : ce matin même, il a célébré le 54e anniversaire de son ordination, en présence du grand nombre de personnes, et il a reçu les cardinaux qui venaient lui présenter leurs félicitations.

A quelques mots du cardinal Monaco-Lavaletta, il a répondu par une allocution où il a traité, de nouveau, les questions sociales. Il ne l'a pas fait à fond, cette fois, comme dans l'Encyclique, et il s'est borné à adresser, de loin, des paroles de paix aux ouvriers et aux patrons; il a déclaré qu'ailleurs, qu'il n'avait rien à dire de plus que ce qu'il avait dit au pèlerinage des ouvriers français, et il a ajouté que ce sont les mêmes conseils qu'il aurait adressés aux ouvriers du monde entier, qui accourraient à ses pieds, si le mouvement n'avait été arrêté "de la façon indigne que personne n'ignore." Il a montré, en terminant, l'erreur des gouvernements qui empêchient le Saint Siège d'exercer sur les masses son influence bienfaisante, car, seul, il était capable de les tirer de ce socialisme qui ébranlera jusqu'aux fondements de la société.

Léon XIII a fait allusion, au cours de son allocution, aux mesures que le Saint-Siège avait essayé de prendre pour l'abolition de l'esclavage africain, et il a affirmé qu'il ne renoncerait pas à son entreprise, malgré les ennuis et les critiques dont l'abreuvent les ennemis de l'Eglise.

Tanpin, bohême endurci, doit à tous ses fournisseurs et ne les paie jamais.

Dernièrement, comme il faisait une partie de pèche, il tire de sa poche une liasse de factures et les jette dans l'eau.

—Que fais-tu donc? lui demande un ami.

—Tu le vois.....Je transforme ce que je dois en dette flottante.

Au club.

—On dit que de graves événements se préparent dans le Sud-Algérien. C'est peut-être là que se décideront les destinées de la vieille Europe.

—Oui, je suis assez porté, comme vous, à voir là le *Tout* de la Providence.

Mgr FREPPEL.

M. JULES DELAFOSSE parle, en ces termes, dans le *Figaro*, de MGR FREPPEL, évêque d'Angers :

L'Eglise militante vient de perdre en Mgr Freppel l'un de ses partisans les plus intraitables et son meilleur soldat : la Chambre voit disparaître avec lui l'un des quatre ou cinq membres qui contribuaient le plus à la remplir et à l'honorer. On ne lui faisait pas, de son vivant, toute la part de respect à laquelle il avait droit; on mesure mieux le vide qu'il laisse après lui, en songeant qu'il n'y reparaîtra plus. Son humeur envahissante lui avait conquis de haute lutte l'une des premières places dans le Parlement, et l'opinion publique la lui avait reconnue. On ne conçoit guère une Chambre où ne figureraient ni M. Clémenceau, ni M. Ribot, ni M. de Mun, ni M. de Cassagnac, ni M. Piou. Da divergence des idées et la diversité des talents n'y font rien. Il y a dans chaque législature deux ou trois douzaines d'hommes, les uns éminents et les autres simplement excentriques, qui sont toute la Chambre, parce que le public ne connaît qu'eux. L'évêque d'Angers était un de ces piliers parlementaires qui encadrent et soutiennent, en même temps, l'édifice, et font croire, s'ils venaient à disparaître ensemble, qu'il n'en resterait qu'un tas anonyme de moellons.

Le trait caractéristique de la physionomie publique de Mgr Freppel était cet instinct batailleur que les phrénologues appellent la combativité. Il était de cette race de prélats militants qui, en des temps moins policés que les nôtres, portaient plus volontiers la masse d'armes que la houlette du pasteur. Simon de Montfort l'eût choisi pour aumônier, et Jules II, le pape soldat, ne l'eût pas devancé sur la brèche des villes qu'il prenait d'assaut. L'esprit du siècle, bien qu'il y fût rebelle, lui avait imposé d'autres mœurs, sans modifier sensiblement son caractère. Il aimait à se souvenir que le Dieu de paix, dont il était le ministre, était aussi le Dieu des armées, et plus d'une fois, dans les conversations de couloirs, il a laissé entendre qu'il avait manqué sa vocation. Il pensait avoir de grands talents militaires et ne s'en cachait pas. Il semblait bien, à l'entendre, qu'il ne fût un grand évêque que faute d'avoir été plus grand soldat.

Soldat, il l'était pourtant, sous sa calotte conquérante, aussi complètement qu'il eût pu l'être sous le casque. Sa carrière n'a été qu'un long combat. Il aimait la lutte au point de vouloir l'accaparer pour lui seul. Son érudition, son activité, sa merveilleuse puissance de travail, son autorité professionnelle lui semblaient pouvoir suffire à tous les besoins, et il ne supportait pas volontiers qu'on le doublât dans la défense des causes religieuses et morales qu'il s'était réservées. Il était, disons le mot, un peu jaloux de l'intervention des autres, et refoulait plutôt qu'il n'encourageait ceux qui manifestaient l'intention de combattre à ses côtés. Il ne lui déplaisait pas d'occuper la scène et de provoquer l'applaudissement. Si ce fut une faiblesse, elle est excusable chez un homme qui ne sacrifie jamais rien au charlatanisme et ne cherche d'autre récompense à ses efforts que l'honneur qu'on recueille à défendre les plus justes et les plus nobles causes dans le camp des vaincus.

Mgr Freppel ne pouvait pas, dans la politique proprement dite, la même rigueur que dans les questions religieuses, et pendant les dix années que j'ai vécu à côté de lui, je ne me suis jamais aperçu qu'il eût fait choix d'un parti. Il était catholique et conservateur avec sahrement; mais il ne mettait pas de confusion dans ses convictions. On pu croire un instant que ses origines et surtout son humeur autoritaire le rattachaient à l'Empire; il n'en laissa rien voir. Il eut une heure, dans sa carrière parlementaire, où on le crut républicain. C'était le temps où, seul dans la droite, il faisait campagne avec M. Jules Ferry pour la conquête du Tonkin et répondait à nos diatribes par des apologies enthousiastes que la majorité ministérielle saluait de bravos à faire crouler le plafond. Mais dès qu'il touchait à la question religieuse, les applaudissements se changeaient en huées. Il y avait incompatibilité de principes et d'humeur entre ces alliés d'une heure; l'évêque revint à ses alliances naturelles et laissa la gauche à ses fureurs.

Depuis lors, l'évêque d'Angers s'était immobilisé dans une opposition chronique, opiniâtre, irraisonnée, qui, par une contradiction singulière chez un logicien tel que lui, visait bien plus la République que son gouvernement. Il en voulait à l'institution et s'accommodait des ministres. L'évolution d'une partie du clergé et de l'épiscopat vers la République n'avait pas trouvé grâce devant lui. Au toast de Mgr Lavigerie qui prêchait la conciliation, il répondit par des coups de trique; on ne peut appeler autrement les effroyables articles, qu'il publia dans son journal d'Angers contre le cardinal. C'était un homme qui ne suivait la mode en rien; il était d'humeur contrariante et trop personnel pour s'engager volontiers dans les voies que d'autres avaient frayées. De guerre lasse, il se fit insurrec au groupe royaliste. J'imagine que ce fut, de sa part, plutôt une attitude qu'un acte de foi.

Où donc est la certitude politique? Et quel parti peut se flatter, à l'exclusion des autres, de posséder la vérité? C'est l'empiri-me qui mène le monde, et, en matière de gouvernement, il n'y a que des vérités d'occasion. Au demeurant, Mgr Freppel fut exclusivement un apôtre et un soldat de l'Eglise, comme M. de Mun, qui, n'est pas plus royaliste que lui, bien que ses traditions de famille lui ajoutent fait une opinion extérieure à laquelle sa conscience intime ne sacrifie pas. Liberté du culte, liberté de conscience, liberté d'enseignement, ces trois articles du *Credo* comportaient réellement la tâche grandiose à laquelle Mgr Freppel s'était consacré. Il mettait à son service un talent et une volonté incomparables. M. Floquet, qui excelle dans l'oraison funèbre, a célébré son éloquence, "prodigue d'elle-même, toujours prête à la lutte, armée depuis longtemps sur toutes les questions, également à l'aise dans la revendication des plus grands principes et dans le maniement de la tactique la plus souple". Eloquent, il l'était, en effet, et personne ne le fut plus souvent que lui. Un esprit de cette envergure ne se mesure jamais à des gauges aussi hautes, sans ouvrir un peu les mises et monter vers les sommets. Mais l'éloquence proprement dite est toute de mouvement et d'inspiration. Elle jaillit, à l'aventure, du choc des mots et des idées, dans un impétueux élan du cœur aux lèvres et déborde en accents inattendus. C'est le privilège des grands inspirés dont Berryer semble avoir été, dans ce siècle, le type le plus accompli. Ce n'est pas ainsi que parlait Mgr Freppel.

Il était plutôt dialecticien qu'orateur, mais dialecticien incomparable. Il avait gardé de son premier métier la science de l'ordonnance et de la préparation. Ses arguments disposés dans un ordre admirable s'étreignent, en se resserrant, la contradiction comme un étau. L'orateur les poussait méthodiquement dans le débat, d'une voix puissante et martelée, que gâtait un peu l'habitude de la prédication. On l'écoutait cependant, et le silence que commandait à un auditoire insolent et rebelle la puissance de la démonstration était un hommage involontaire rendu à la vérité. Des auditeurs de bonne foi se seraient rendus; les auditeurs républicains s'en tiraient en lui criant : "Ac-tu fini?...."

Pendant dix ans, Mgr Freppel a renouvelé ce miracle de monter sur la brèche toutes les fois qu'il y avait à combattre, et de parler sur tous les sujets avec la même supériorité. Il a fait à lui seul la besogne de cent députés. Il y a dix jours encore, il s'escrimait inutilement contre l'impatience de la Chambre et ne descendait de la tribune que pour s'en aller mourir. C'est qu'à son dévouement à l'Eglise, il joignait, sans l'en distraire, un amour passionné de la patrie et croyait, comme tous les grands spiritualistes, qu'il n'y a de rédemption pour les nations tombées que dans la restauration des grandes vertus morales. En combattant pour la religion, il avait conscience de combattre pour le rachat de l'Alsace, sa patrie perdue, dont le souvenir saignant le faisait deux fois Français.

Sa mort est pour la Chambre une perte irréparable, et je doute qu'elle soit de longtemps comblée. Cependant, si j'avais un vœu à exprimer, après cet hommage que j'ai fait aussi complet et aussi sincère que je l'ai pu, ce serait pour demander qu'aucun ecclésiastique ne vienne le remplacer, fût-il assez grand pour remplir toute sa place. Nous avons appris, par l'exemple de Mgr Freppel, ce qu'un évêque peut perdre au brutal contact du Parlement; nous n'avons pas vu ce que l'Eglise y peut gagner. M. Floquet l'a loué de sa bonne humeur. Il était, en effet, d'humeur familière, et cette familiarité l'exposait parfois à des colloques sangrenues dont la dignité épiscopale ne laissait pas de souffrir. Le suffrage universel égaré ce parfois ses faveurs sur des lourdes épais qui se font un jeu de traiter un évêque en turlupin. La mémoire de l'évêque d'Angers ne souffrira pas de ces misères ignorées; mais l'Eglise n'y gagnait rien, et le meilleur hommage qu'elle puisse lui rendre, c'est de ne pas lui donner de successeur.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer est un article indispensable de toilette pour la chevelure, elle en active la croissance.

UN DOMPTEUR AMATEUR.

L'ivresse produit chez les citoyens français des effets plus ou moins variés; elle donne aux uns la gaîté, aux autres l'attendrissement, à celui-ci l'humeur querelleuse, à celui-là la bravoure, mais ce qu'elle inspire, presque invariablement, à tous ces citoyens, c'est la haine du sergent de ville. Aussi voit on rarement la prévention d'ivresse manifeste sans l'addition aggravante d'outrages aux agents.

Deux des effets ci dessus mentionnés ont été ressentis par deux individus traduits aujourd'hui en police correctionnelle, pour le double délit sus-indiqué.

Commençons par l'homme que l'ivresse a rendu brave jusqu'à l'audace.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous étiez à la ménagerie Pezous; vous vouliez absolument entrer dans la cage des lions; le dompteur s'y oppose, bien entendu; vous voulez passer outre; il envoie chercher des agents; ceux ci arrivent, veulent vous empêcher de courir à une mort certaine, et, pour les récompenser, vous les outragez.

LE PRÉVENU.—C'est vrai, je voulais entrer dans la cage; M. Pezous me repousse, me demandant si j'étais fou. Je lui dis : Mais puisqu'il n'y a pas de danger!

M. LE PRÉSIDENT.—Pour lui, peut-être, et encore! mais pour vous! Enfin, il n'agit pas de cela; il s'agit des outrages que vous avez adressés aux agents.

LE PRÉVENU.—C'est pas à eux que je disais ça; c'était aux hommes de M. Pezous qui me tiraient pour m'empêcher d'entrer dans la cage.

M. LE PRÉSIDENT.—Ils avaient raison. LE PRÉVENU.—Ils avaient raison, non!.... puisque M. Pezous avait dit : Que les amateurs qui désirent entrer dans la cage du lion se présentent! Alors, moi.....comme amateur.....

M. LE PRÉSIDENT.—S'il a dit cela, il ne s'adressait évidemment pas aux amateurs ivres.

Le Tribunal délibère.

LE PRÉVENU.—C'est sa faute; pourquoi qu'il n'entre les amateurs à entrer dans la cage? Sans ça j'aurais pas demandé à y entrer.... J'en ai pas peur, moi, du lion. Je suis pas un fouinard.

—A l'ivrogne querelleur :

UN AGENT.—Etant de service au jardin d'acclimatation, et voyant une espèce de tumulte à l'enceinte où sont les Gallois, je m'approche et je vois le prévenu qui leur cherchait querelle (*rires*). Je l'ai engagé à se retirer; alors, il m'a traité de canaille, de merdeux, de mort de faim, etc.

M. LE PRÉSIDENT, *au prévenu*.—Comment, vous alliez chercher querelle à ces sauvages qui ne vous disaient rien!

LE PRÉVENU.—C'est eux qui se sont fâchés; je ne sais pas pourquoi, va que ne comprenant ni le sauvage, et moi ne sachant pas parler sauvage, ils ne pouvaient pas deviner ce que je disais. Alors il y en a un qui me montrait ses poings, qui roulait des yeux épouvantables et roulait des yeux avec des grimaces comme un singe, et qui me disait des : paparipopo, kakafougna (*rire général*); moi, ça m'a mis en colère et je lui ai dit : Je vas te crever la gueule! Et m'entêtiez, espèce de moffesion. Cet agent a cru que c'était à lui que je parlais, mais c'était un sauvage.

M. LE PRÉSIDENT.—Le Tribunal appréciera votre explication, asseyez vous.

LE PRÉVENU (*à demi voix*).—C'est vrai aussi; paratipopo, kakafougna, trempontapif, iou, iou, iou, croc, croc, croc.

Ci, deux condamnations à une simple amende.

QUEMPER.—Décédée hier, 8 janvier 1892, à 7 heures du soir, MISS ANTOINETTE QUEMPER. Le deuil sera conservé en la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 9 janvier à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe.

WITTEMANN.—Décédée vendredi 8 janvier, à 8 heures 15 A. M. MARY LOUIZ, femme de J. B. Wittemann, âgée de 68 ans, native de France, et résidente de cette ville depuis 40 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi 9 janvier à 3 heures P. M., de sa dernière résidence, 126 rue Miro, près St Pierre.

PLANCHARD.—Décédée CATHERINE E. CHANDLER, femme bien aimée de LOUIS PLANCHARD, âgée de 29 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis connaissances de la famille, ceux de ses sœurs Mme Brennan, Mme Craig, Mme Kerrigan, et de son frère James Chandler, ainsi que ceux de son mari, de MM. Barrois, Pancherd et Bernard, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, 364½ rue Baronne, entre Erato et Thalie, cette après midi à 3 heures.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
139 rue Royale, coin Toulouse.

6 jui—

Changement de local.

LA N. O. Cooperative Banking Association, 42 et 44 rue de Chartres changera de local lundi prochain; elle s'établira dans le bâtisse spécialement occupée par la Banque Nationale Whitney et plus tard par la Southern National Bank, 137 rue Gravier.

9 jan—2 sem

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer de la rue St-Charles.—Coin Carondelet et Huitième—Nouvelle Orléans, 8 janvier 1892.—A une réunion régulière du Conseil des Directeurs de cette compagnie, un dividende de TROIS POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires à partir de ce jour-ci. 13 janvier 1892. Le livre des transferts sera clos jusqu'au 13 janvier 1892.

9 janv— V. RIVIÈRE, Secrétaire.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

C. S. DWIGHT, Agent général pour le Sariatendant. Fret et les Passagers.

25 oct—sem et dim

Mlle G. de L'ISLE,
57 1/2 rue Esplanade, entre Royale et Chartres.
Professeur de Français et d'Anglais.
Leçons données à domicile ou à l'adresse ci dessus à des prix modérés. 8 janv—1 m

La société dite "Female Orphan Society," sera en réunion annuelle pour élire un conseil d'administration devant servir l'année courante, à l'Asile Peyroux, Samedi, 16 janvier, de midi à 2 heures P. M.

MRS E. E. HODGSON,
7 jan—7 se 16 Secrétaire.

Avis.

Les actionnaires de la "Louisiana Tanning Company" sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra au No 120 South Peters, de 1 h. à 2 h. P. M., mardi, 2 février, 1892, à l'effet de se prononcer sur la proposition de dissoudre la dite compagnie de liquider ses affaires et d'être trois commissaires conformément à l'article VIII de sa charte. 1er jan—30r

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

New-York, le 1er Août 1886.

AU DR. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume qui de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en reçois les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment sans bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du barreau et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Assurances et Banques.

Tendent Bank de la Nouvelle-Orléans.—31 décembre 1891.—A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT a été déclaré payable sur demande.

H. D. HOPKINS, Caissier.

3 janv—10f

Germania National Bank.—Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1891.—A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré payable sur demande.

J. L. BERCIER, Caissier.

1er jan—7f

Germania National Bank.—Nile Orléans, 13 décembre 1891.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque pour l'exercice 1892, sera tenue dans le siège de ladite banque, No 102 rue de Gravier, MARDI, 12 janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. L. BERCIER, Caissier.

13 dé—au 12 janvier

Banque Nationale Hibernia.—Nouvelle Orléans 31 décembre 1891.—Un dividende de TROIS POUR CENT, libre de toute taxe, sera payé sur demande. Par ordre du Bureau.

CHS. PALFREY N, Caissier.

1er janv—

Bureau de la Compagnie d'Assurances Germania. No 51 rue du Camp—Nouvelle Orléans, Lundi, 31 décembre 1891.—Un dividende semi annuel de CINQ (5) POUR CENT sera payé aux actionnaires sur demande.

EMILE WEBER, Secrétaire.

1er janv—10f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle Orléans 31 décembre 1891.—Election annuelle pour neuf directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu au bureau de la Banque, le LUNDI 1er février 1892, de midi à 2 P. M.

A. A. LELONG, Caissier.

31 déc—30f

Bureau de l'Association de Banque Coopérative de la Nouvelle-Orléans.—Coin Camp et Banking Aves. 42 et 44 rue de Chartres.—Conformément à la charte une élection de huit administrateurs pour servir l'année suivante, aura lieu au bureau de l'Association, LUNDI le 18me jour de janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

F. MULLER, Secrétaire.

22 déc—au 19 jan

Banque Nationale de l'Etat de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 19 décembre 1891.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, entre des rues Chartres et Commune, le LUNDI 18me JOUR DE JANVIER 1892, de 10 heures de matin à 2 heures de l'après midi.

CHAS L. C. DUFUY, Caissier.

19 déc—au 19 janv

National National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après midi.

JAS J. TARLETON, Caissier.

15 déc—15 déc au 12 janv inc.

Bureau de la Compagnie du New Orleans City and Lake Railroad.—Nlle Orléans, 26 décembre 1891.—A une séance régulière de la direction tenue le 24 du courant il a été déclaré un dividende trimestriel de un demi pour cent, payable par action, payable à partir du 11 janvier 1892. Le livre de transfert sera fermé du 1er au 11 janvier.

G. W. BRIDGE, Secrétaire.

27 déc—au 11 jan inclus.

AVIS.

Le Consulat de la République du Brésil
—Etant installé au—
No 33 rue Carondelet, Dondgre D'Hilliers.

Les citoyens brésiliens sont invités à s'y faire inscrire de 11 h. à 3 h.

J. M. CARDOSA DE OLIVEIRA, Consul.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1892.

1er jan—8f

Avis.

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de PIER